

Les cégeps : former pour l'avenir

Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires
2023-2024 du ministère des Finances du Québec

Les cégeps en bref

48 et **105** sites
de formation sur
l'ensemble du territoire québécois
(formations préuniversitaires et techniques)



Près de
200 000
étudiantes et étudiants
à l'enseignement régulier et
à la formation continue¹



Près de
50 000
récipiendaires de
diplômes d'études
collégiales annuellement, y compris
les diplômés de la formation continue



Des services de
formation
aux **adultes** et aux
entreprises
pour la requalification
de la main-d'œuvre et le
rehaussement des compétences



56 centres
collégiaux
de transfert de technologie
(CCTT) affiliés aux cégeps

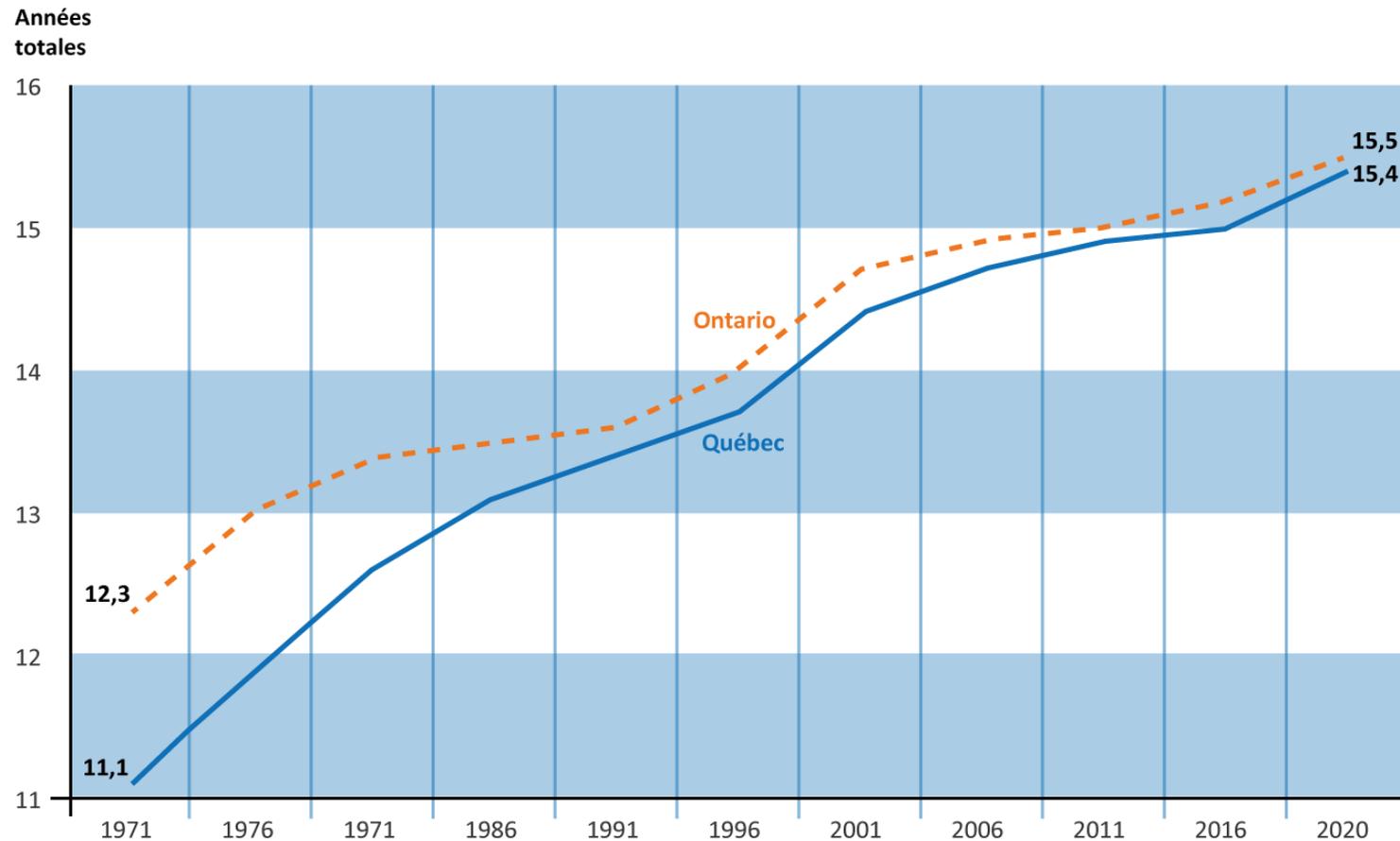


5 écoles
nationales
spécialisées
chacune dans un domaine exclusif



Les cégeps ont permis de réduire l'écart de niveau de scolarité avec l'Ontario

Nombre total d'années d'études terminées en moyenne par les jeunes adultes de 25 à 34 ans en Ontario et au Québec, années de recensement 1971-2016 et 2020.



Sources : Pierre Fortin, Natalia Mishagina et Jimmy Royer, *L'effet des cégeps du Québec sur le nombre total d'années de scolarité*, *Analyse de politiques*, septembre 2022 et Statistique Canada (2020b, 2020c).

**Transition
démographique :** 

réduit le bassin de travailleurs
disponibles et force des gains de
productivité

**Transition
technologique
et numérique :** 

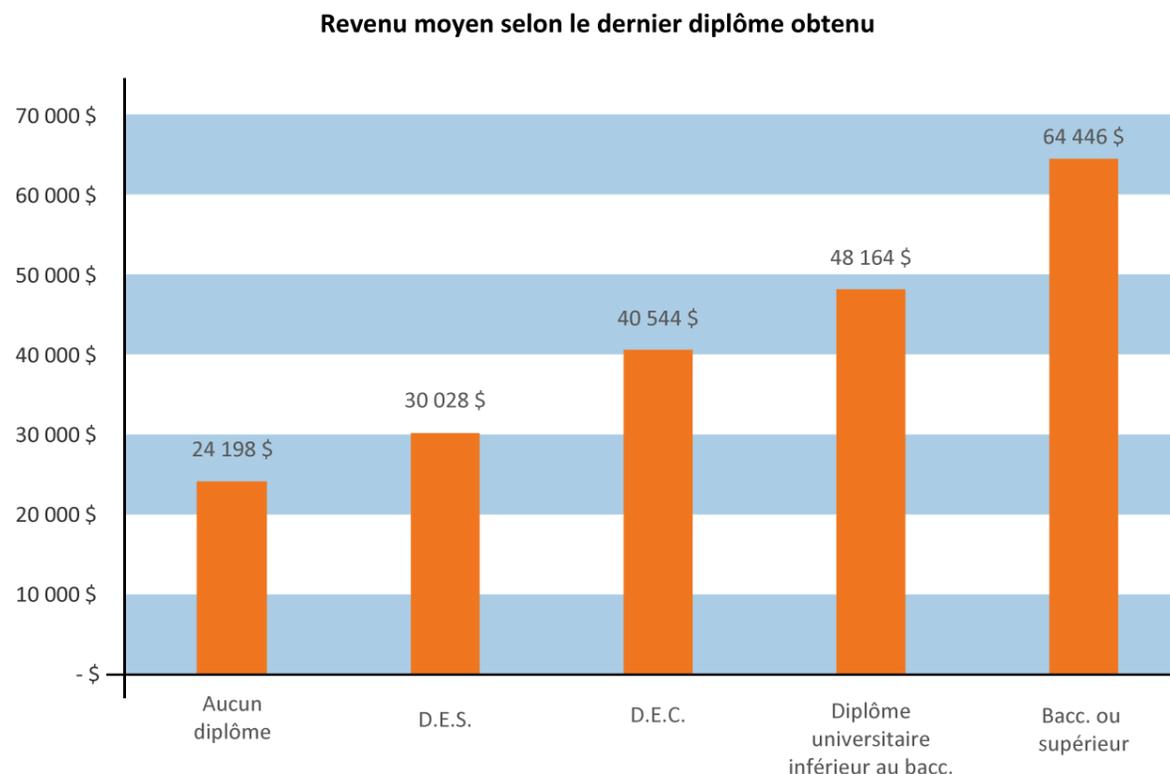
permet d'accroître la
productivité et de demeurer
compétitif, mais implique un changement
de culture dans la formation des travailleurs

**Transition
verte :** 

émergence des enjeux environnementaux, sociaux et
de gouvernance (ESG), transformation énergétique,
hausse du prix de l'énergie²

Notre prospérité est tributaire du savoir

- Le niveau de productivité repose notamment sur le niveau d'éducation des travailleurs et des travailleuses. Or, le Québec cherche à hausser sa productivité.
- Les études collégiales et universitaires sont essentielles pour occuper les emplois de la nouvelle économie et augmenter le revenu.

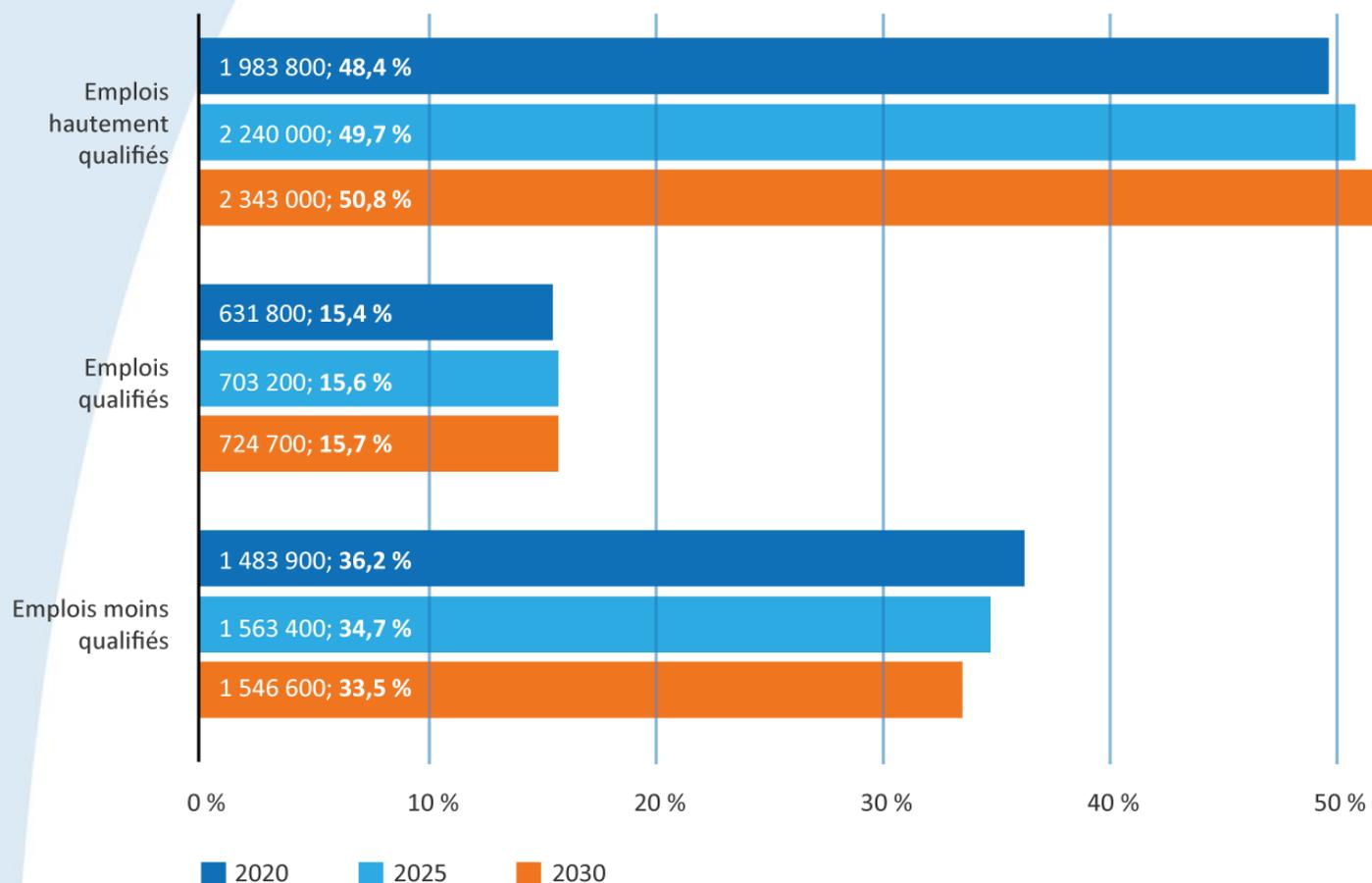


Source : Statistique Canada, 2016.

Le rehaussement du nombre de diplômés demeure essentiel pour améliorer l'intégration en emploi et les perspectives de carrière.

Le marché du travail offre de plus en plus des emplois « hautement qualifiés », qui représenteront 50,8 % de tous les emplois au Québec³.

Part de l'emploi total en 2020, 2025 et 2030, selon le niveau de qualification (en nombre et en pourcentage)



Légende des trois catégories d'emploi :

- Emplois hautement qualifiés : exigent un diplôme d'études collégiales ou universitaires
- Emplois qualifiés : exigent un diplôme d'études professionnelles (DEP) de niveau secondaire ou un diplôme d'une école de métier
- Emplois peu qualifiés : requièrent un diplôme d'études secondaires (DES) générales ou moins

Source : *Emploi-Québec, État d'équilibre du marché du travail, 2022.*

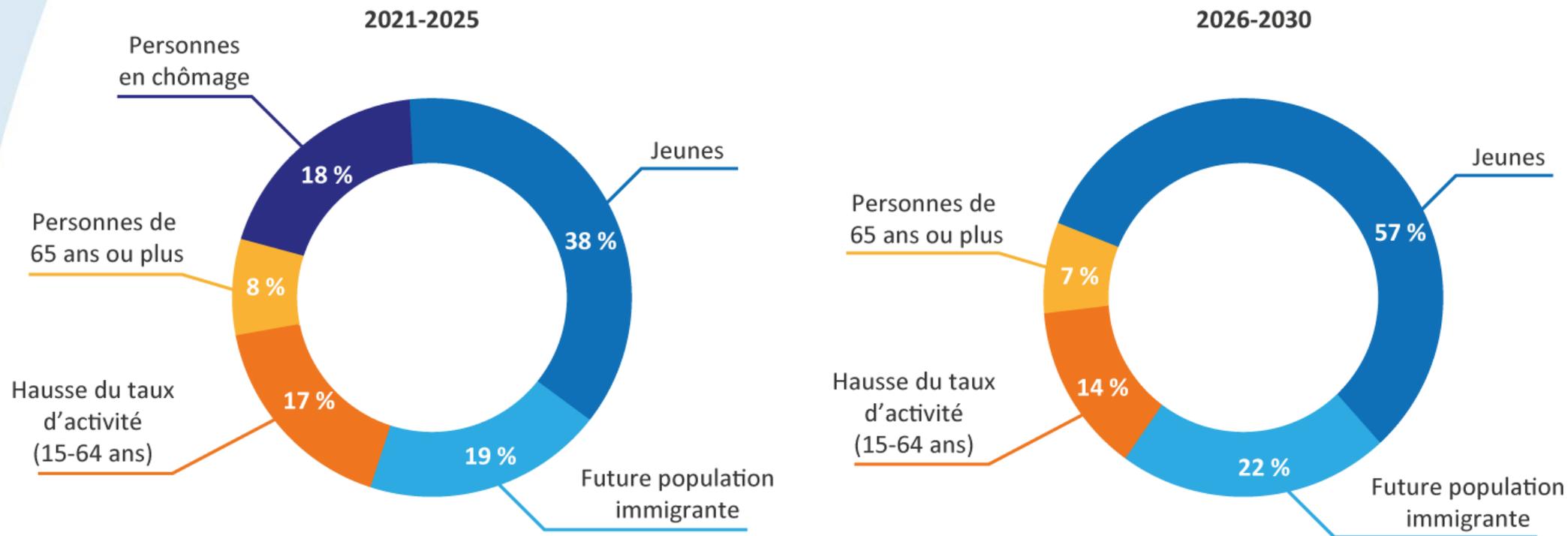
Notre prospérité est de plus en plus tributaire du savoir

- Entre 2020 et 2030, 70 % des emplois créés seront « hautement qualifiés » (c.-à-d. exigeant minimalement un diplôme d'études collégiales)⁴.
- La formation initiale offerte par les cégeps favorise le développement de qualités essentielles pour l'intégration au marché du travail et pour la poursuite des études, notamment la capacité d'adaptation, le jugement critique et la créativité.
- Les adultes qualifiés s'adaptent mieux aux changements du marché du travail et auront davantage tendance à se former en cours de carrière⁵.
- Or, le contexte actuel de pénurie de main d'œuvre génère une très grande attraction du marché du travail et décourage ainsi les jeunes à poursuivre leurs études.

Des enjeux de main-d'œuvre qui s'accroissent

Selon les prévisions d'Emploi-Québec, 1 439 200 emplois seront à pourvoir au Québec au cours de la période 2021-2030, en excluant les emplois perdus en 2020 en raison de la pandémie et qui ont été récupérés⁶.

Provenance de l'offre de main-d'œuvre à venir, 2021-2030



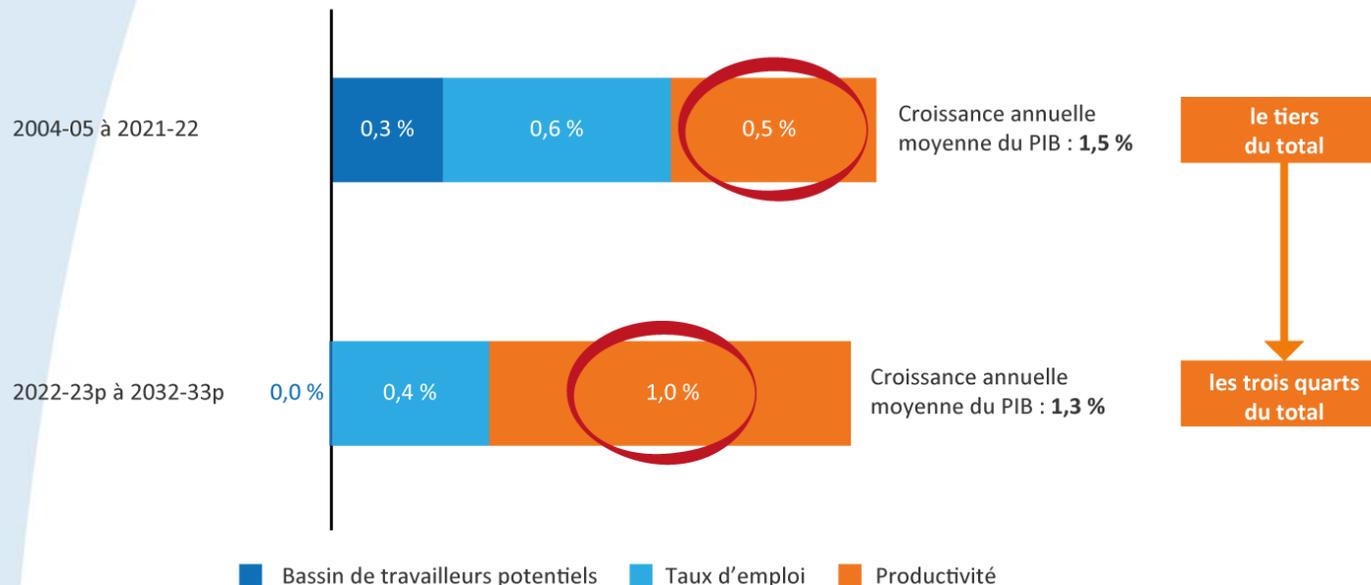
Source : Emploi-Québec (estimations).

- Chacune de ces catégories de travailleuses et de travailleurs amène un besoin de formation différent.
- La diversité des programmes d'études offerts par le réseau collégial est cruciale pour répondre à ces divers besoins.
- Au cours des prochaines années, d'importants défis découleront des trois grandes transitions :
 - pénurie de main-d'œuvre (Transition démographique);
 - adéquation nécessaire entre les compétences recherchées par les employeurs et celles détenues par les travailleuses et travailleurs (Transition technologique et numérique);
 - présence d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (Transition verte)⁷.

La croissance future devra reposer davantage sur des gains de productivité que par le passé

L'avantage tiré des composantes démographiques est appelé à s'estomper au cours des prochaines années. La productivité sera alors le seul levier à la disposition de la province pour appuyer la croissance de son économie⁸.

Projection de la croissance du PIB réel selon les facteurs de croissance (en variation annuelle moyenne)



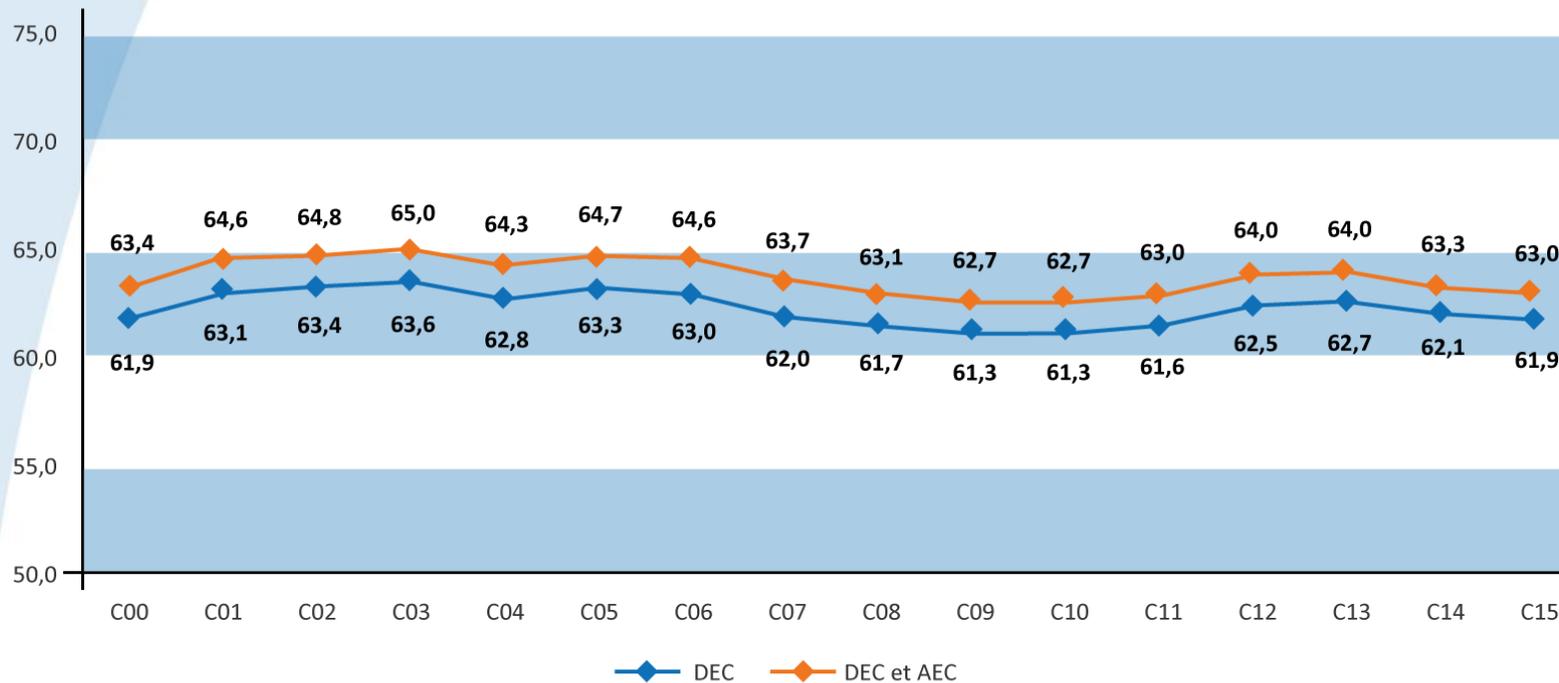
Source : Le Conference Board du Canada, calculs de l'IDQ.

Dans la situation de pénurie de main-d'œuvre actuelle, la croissance économique n'est plus une question de cadence du travail, mais plutôt d'intelligence du travail, de son organisation plus judicieuse, qui passe par l'innovation, l'utilisation des plus récentes technologies, de même que l'investissement dans des outils plus performants, entre autres⁹.

Afin d'augmenter sa productivité et éviter de dépendre du nombre d'heures travaillées, le Québec doit augmenter la qualification de sa main-d'œuvre, historiquement inférieure à celle de l'Ontario.

Contexte collégial : le taux de diplomation évolue lentement¹⁰

Taux d'obtention d'un diplôme de niveau collégial (DEC ou AEC)*
chez des inscrits initialement au DEC - cohortes 2000 à 2015 (en %)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, Portail informationnel, système Socrate, données en date du 2022-09-10.

Cible du MES identifiée dans le *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026* : taux d'obtention d'un DEC ou d'une AEC deux ans après la durée prévue du programme de 70 % en 2027.

Des questions qui guident nos demandes

- Comment rehausser le nombre de diplômés collégiaux et universitaires?
- Comment conférer aux cégeps plus d'agilité pour leur permettre de s'adapter à un marché de l'emploi en pleine mutation?
- Comment favoriser la collaboration entre les différents intervenants (différents ministères et spécialistes de la formation) pour renforcer le développement des compétences (formation initiale et formation des travailleuses et des travailleurs)?



1

**Améliorer la réussite chez les étudiantes
et les étudiants du cheminement
Tremplin DEC**

- Améliorer le taux de diplomation en réduisant les obstacles à la réussite des étudiantes et des étudiants du cheminement Tremplin DEC, qui ont été documentés par les cégeps:
 - leur difficulté à s'adapter à la charge de travail;
 - le soutien qu'ils estiment nécessaire pour faire une meilleure utilisation de la langue française, notamment pour ceux et celles pour qui ce n'est pas la langue maternelle (analyser des textes et écrire sans fautes);
 - l'aide en mathématiques.
- Rehausser les compétences essentielles (littératie, numératie et numérique).
- Apporter du soutien aux étudiantes et aux étudiants de manière ciblée afin d'améliorer leur taux de réussite (par exemple : cheminement Tremplin DEC pour les autochtones).

Afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés collégiaux, il faut se concentrer sur les groupes qui sont particulièrement à risque d'échec. Or, actuellement 66 % des étudiantes et des étudiants de Tremplin DEC n'obtiennent pas de DEC après 5 ans¹¹.

- Aide et accompagnement spécifiques aux étudiantes et aux étudiants du cheminement Tremplin DEC par l'ajout de 50 ressources enseignantes ou professionnelles selon les besoins et la disponibilité en contexte de pénurie de main-d'œuvre.

Montant nécessaire :
5 M\$

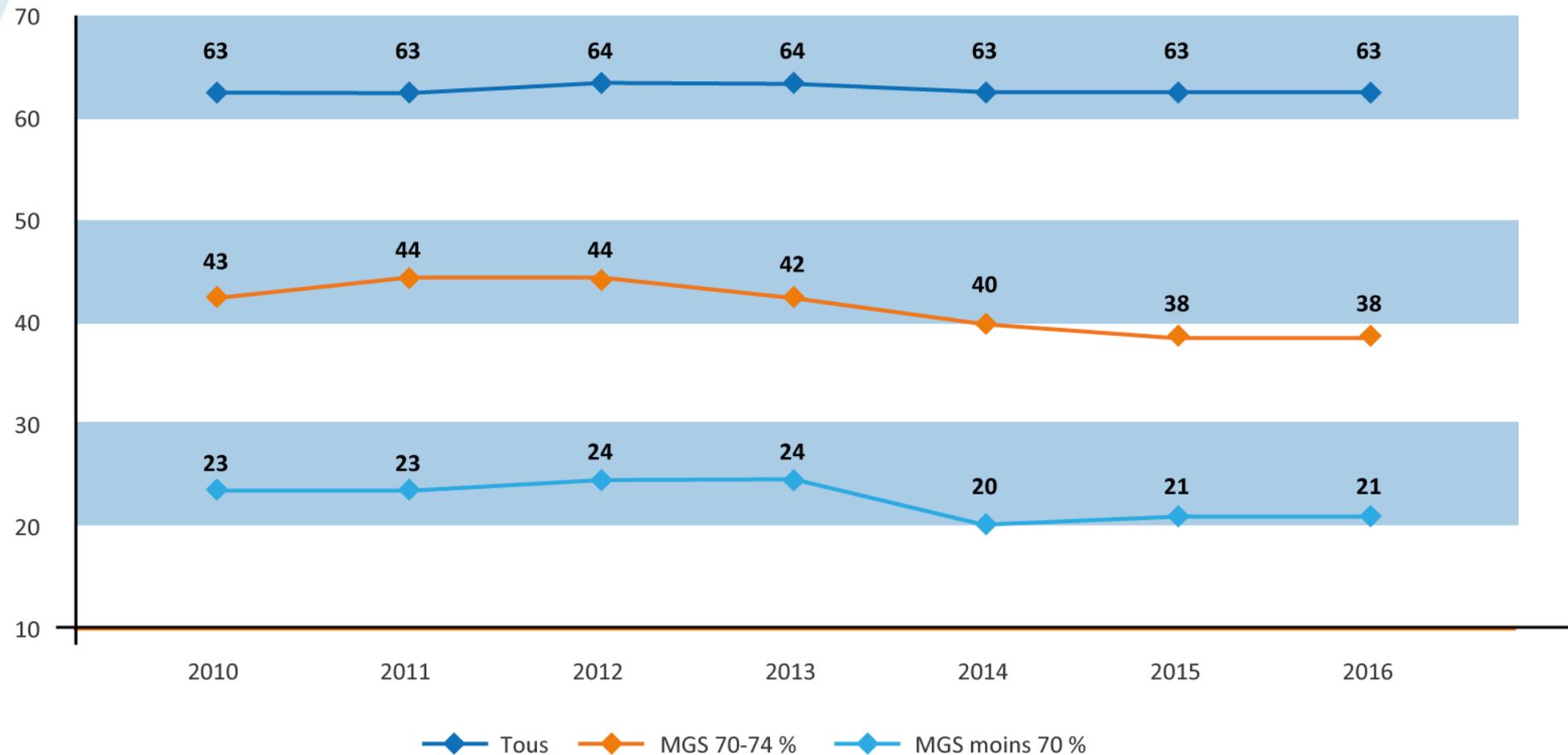


2

**Augmenter la réussite chez les étudiantes
et les étudiants ayant des besoins
particuliers**

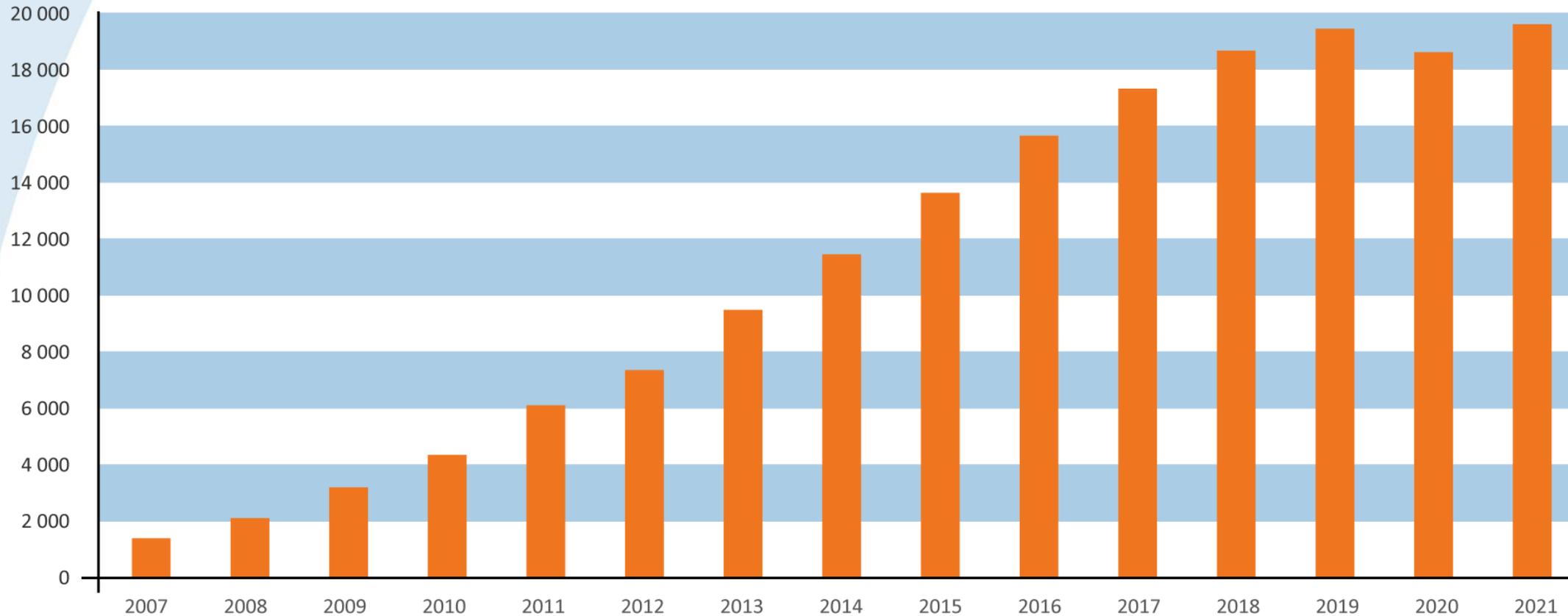
Les étudiantes et les étudiants dont la moyenne générale au secondaire est en dessous de 75 % sont à fort risque d'échec

Taux d'obtention du diplôme en 4 ans (secteur préuniversitaire) ou en 5 ans (secteur technique ou Tremplin)
chez les étudiantes et les étudiants ayant une MGS de moins de 75 % - cohortes 2010 à 2016



Le nombre d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap est en hausse dans l'ensemble du réseau collégial¹²

Effectif étudiant en situation de handicap à travers les années



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, Portail informationnel, système Socrate, données en date du 2022-09-10.

À la suite de l'analyse des pratiques d'aide à la réussite déjà implantées auprès des sous-groupes ciblés, rehausser le taux de diplomation des étudiantes et des étudiants ayant des besoins particuliers par :

- la révision des moyens implantés en réponse aux besoins grandissants des étudiantes et des étudiants;
- l'adaptation des services auprès des sous-groupes ciblés, notamment auprès des étudiantes et des étudiants :
 - ayant une moyenne générale au secondaire (MGS) faible;
 - en situation de handicap, avec ou sans diagnostic;
 - autochtones;
 - issus de l'immigration;
 - garçons;
 - étudiantes et étudiants internationaux;
 - admis avec des unités manquantes du secondaire;
 - du cheminement Tremplin DEC;
 - à la formation non créditée.

Les cégeps sont confrontés à une explosion de leur population étudiante en difficulté et la pandémie a accentué ce phénomène. Or, ces étudiantes et ces étudiants sont à haut risque d'échec et doivent être soutenus de façon spécifique.

- Large déploiement des pratiques éducatives dont l'impact sur la persévérance et la réussite des étudiantes et des étudiants a été démontré.
- Accompagnement de manière ciblée des étudiantes et des étudiants ayant des difficultés d'apprentissage.
- Application et validation de mesures d'aide à la réussite innovantes.
- Réponse aux besoins croissants en matière de santé mentale.
- Aide pédagogique additionnelle auprès des étudiantes et des étudiants ayant fait la transition du secondaire au collégial pendant la crise sanitaire.
- Organisation d'activités avec des entreprises et des diplômés déjà en emploi.
- Ajout de 100 ressources, enseignantes ou professionnelles selon les besoins et la disponibilité en contexte de pénurie de main-d'œuvre, pour la mise en œuvre de ces actions.

Montant nécessaire :
10 M\$



3

Agir sur la persévérance des étudiantes
et des étudiants

- Renforcer la maîtrise du français qui constitue un enjeu important en matière de réussite :
 - en améliorant les capacités en lecture dont la faiblesse constitue un frein important à l'intégration des jeunes au niveau collégial¹³;
 - en renforçant le développement des actions de valorisation de la langue française.
- Assurer la promotion de la culture québécoise et sa diffusion dans les cégeps.
- Augmenter la persévérance et le taux de diplomation par :
 - des mesures visant à donner un sens aux apprentissages et à favoriser la construction de l'identité, le sentiment de compétence, l'orientation et le sentiment d'appartenance;
 - le développement de l'esprit d'entreprendre en lien avec le secteur d'études;
 - la participation d'un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants à des projets de recherche appliquée.

Considérant les effets de la pandémie et l'attrait du marché du travail pour les non diplômés, il faut miser sur des actions favorisant la continuité des études qui s'inscrivent dans les objectifs gouvernementaux; développer :
l'entrepreneuriat, l'attrait pour la culture québécoise et la langue, la recherche.

- Amélioration de la qualité de la langue française :
 - bonifier l'aide aux étudiantes et aux étudiants pour la valorisation et la maîtrise de la langue française;
 - déployer des activités culturelles afin d'offrir un accès plus grand à la culture québécoise dans les cégeps;
 - déployer des ressources pour l'organisation d'événements culturels et éducatifs dans les cégeps.
- Soutien à la persévérance par le développement de l'esprit d'entreprendre :
 - miser sur le déploiement des quatre leviers d'intervention en développement de l'esprit entrepreneurial (sensibilisation, expérimentation, rayonnement et outils).
- Intégration des étudiantes et des étudiants à des projets de recherche appliquée par le déploiement :
 - de projets de recherche au cégep ou en centre collégial de transfert de technologie (CCTT);
 - d'emplois d'été et de stages de recherche;
 - de démarches de recherche dans les programmes;
 - de concours et de bourses pour des projets de recherche.
- Embauche de 100 ressources selon les besoins et la disponibilité en contexte de pénurie de main-d'œuvre, pour la mise en œuvre de ces actions.

Montant nécessaire :
15 M\$



4

S'engager pour la transition verte

- Mettre en œuvre le Plan d'action de la Fédération des cégeps pour la transition verte du réseau collégial.
- Intégrer le développement durable dans la culture institutionnelle des cégeps.
- Favoriser l'adhésion et la participation de la communauté collégiale aux objectifs de développement durable et au processus d'écologisation.
- Contribuer à la Stratégie gouvernementale de développement durable du Québec.
- S'inscrire dans la mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec.

La communauté collégiale est fortement engagée dans les objectifs de développement durable. Un portrait de l'écologisation des cégeps a été produit par le CIRADD¹⁴, ce qui a conduit le réseau collégial à adopter à l'unanimité un plan d'action pour poursuivre ce virage vert.

- Embauche d'une ressource professionnelle en développement durable dans chacun des 48 cégeps du Québec, dont le mandat pourrait être notamment de :
 - jouer un rôle-conseil pour soutenir la transition verte;
 - proposer des ajouts de contenu relatifs au développement durable, à l'écologisation et à l'écocitoyenneté dans les curriculums des formations;
 - participer à la transition verte de la recherche;
 - organiser des activités de sensibilisation et des activités parascolaires pour soutenir les actions visant le développement durable.

Montant nécessaire :

5 M\$

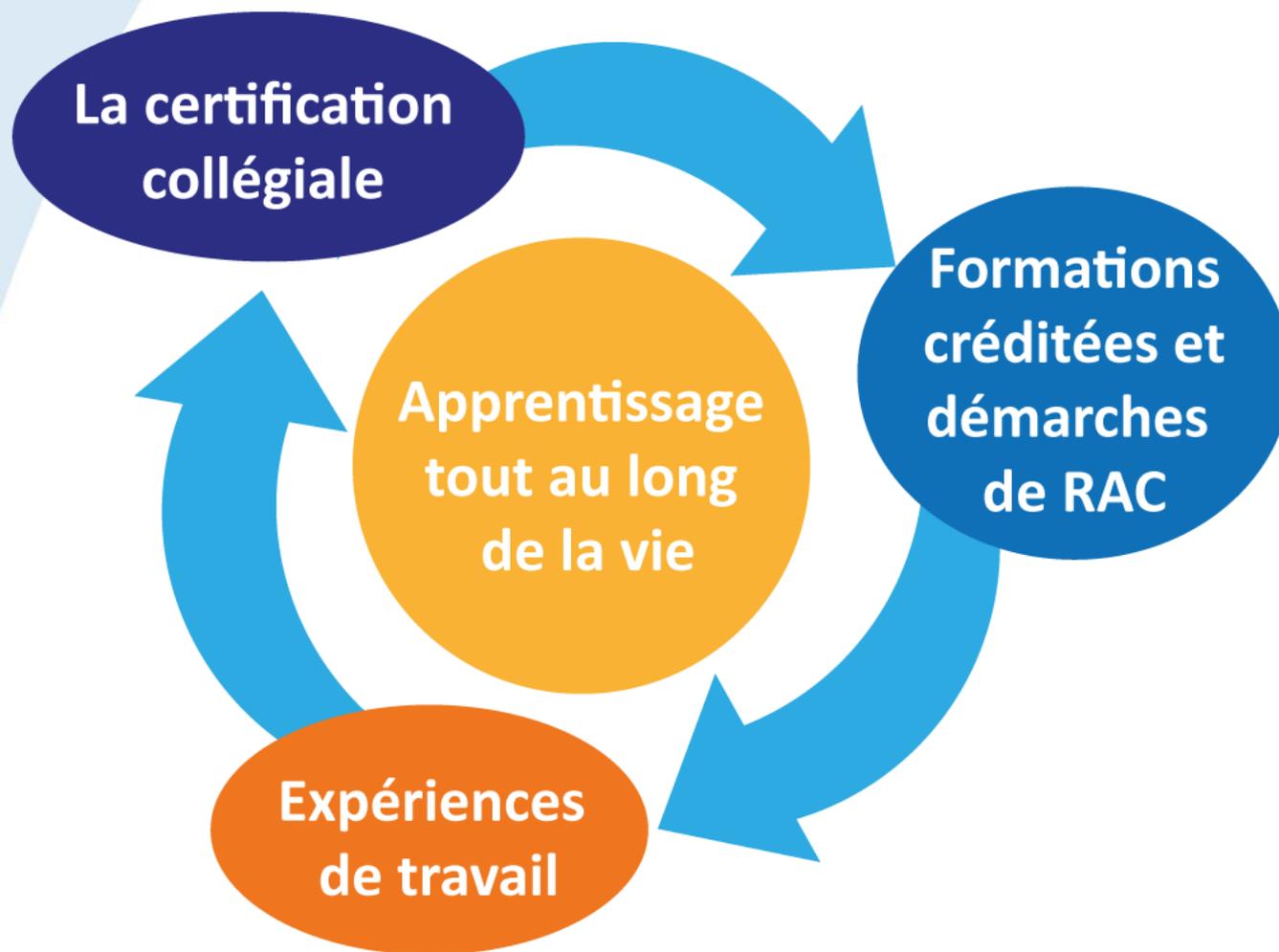


5

**Soutenir la formation des travailleuses
et des travailleurs en emploi**

Plus que jamais, l'adéquation entre les besoins des employeurs et la disponibilité du personnel qui détient les compétences et la qualification requises devient névralgique pour assurer le bon fonctionnement de notre économie et la pleine contribution des travailleuses et des travailleurs à la richesse collective et à l'augmentation du niveau de vie du Québec¹⁵.

Les formations collégiales, dont la nouvelle certification collégiale, sont des réponses adaptées pour soutenir le parcours professionnel des adultes en emploi ou sans emploi, en requalification ou en évolution de carrière.



Le rapport de KPMG intitulé *Étude économique sur la formation continue qualifiante*¹⁶ démontre le potentiel élevé de la formation créditée et non créditée lorsqu'elle est combinée à la certification de l'atteinte des compétences.

- Poursuivre le déploiement des formations collégiales destinées au travailleuses et aux travailleurs et le développement de programmes de certifications collégiales puisque ces programmes :
 - soutiennent la productivité et le développement socio-économique par la requalification et le perfectionnement;
 - sont des réponses agiles et rapides aux besoins de main-d'œuvre qualifiée;
 - facilitent la formation tout au long de la vie¹⁶.

- Identification des besoins de formation, en adéquation avec les besoins du marché du travail.
- Élaboration de programmes de certification collégiale en 2023-2024.
- Développement de matériel pédagogique.
- Promotion des nouveaux programmes de certifications collégiales.
- Bonification des activités de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et des services aux entreprises.

Montant nécessaire :

20 M\$



6

**Rehausser et harmoniser les capacités
du réseau collégial face aux enjeux de
ressources informationnelles**

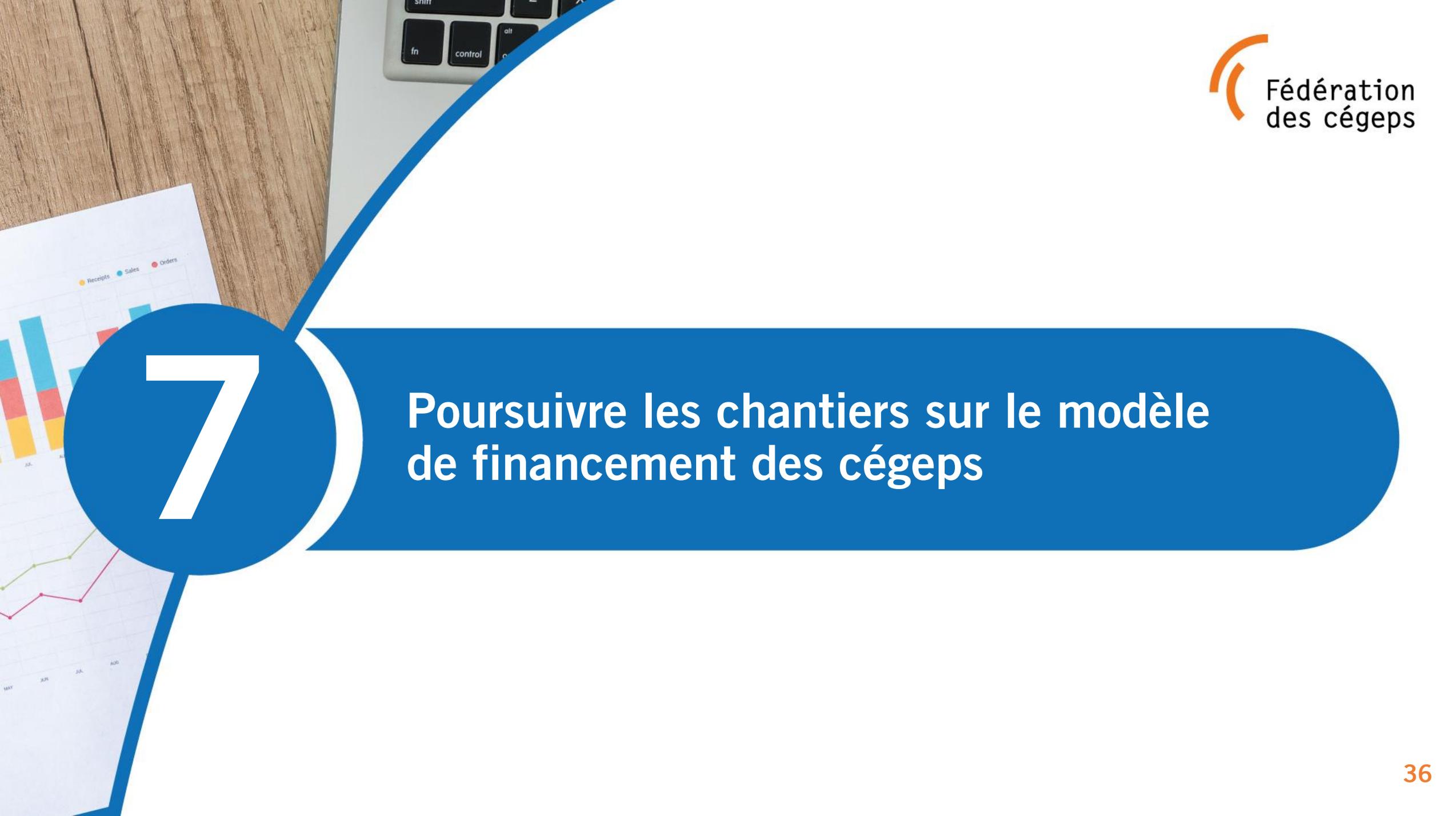
Les équipes en technologies de l'information du réseau collégial doivent composer avec des enjeux de plus en plus exigeants :

- la transformation numérique;
- la multiplication des services et des attentes en technologies de l'information;
- les enjeux de la sécurité de l'information;
- la formation à distance;
- le télétravail;
- les conditions d'attraction du personnel;
- la pénurie de la main-d'œuvre.

- Rehausser la capacité en cybersécurité du réseau collégial conformément à la politique gouvernementale en la matière.
- Assurer la continuité de l'offre de service TI dans les cégeps en contexte de pénurie de main-d'œuvre, en encourageant le recours aux services regroupés, mutualisés et externalisés et en améliorant les systèmes.
- Poursuivre la transformation numérique par le déploiement d'équipements et d'outils informatiques dans les cégeps.
- Poursuivre le développement des compétences technologiques du personnel des cégeps pour assurer l'adaptation des formations offertes.

- Augmenter la capacité de réalisation de projets de mutualisation de services dans le réseau, notamment par :
 - l'utilisation de Microsoft Support Premier qui offre des services en matière de sécurité de l'information;
 - l'embauche d'une firme spécialisée pour mener des tests d'intrusion en cybersécurité pour l'ensemble des cégeps;
 - le développement et déploiement d'outils numériques pour l'ensemble du réseau.
- Innovation et amélioration des systèmes afin d'augmenter l'efficacité et la performance des équipes administratives dans les cégeps :
 - des travaux sont en cours pour un progiciel de gestion intégrée en pédagogie;
 - implantation de nouveaux logiciels plus performants.
- Soutien aux équipes d'informatique des cégeps, répondant ainsi au déploiement du futur Plan de transformation numérique du gouvernement du Québec.
- Couverture des coûts associés à la consolidation des centres de traitement informatique.

Montant nécessaire :
60 M\$



7

Poursuivre les chantiers sur le modèle
de financement des cégeps

- Moderniser les programmes d'études, notamment en considérant davantage les solutions technologiques et informatiques.
- Continuer d'offrir des programmes d'études de grande qualité, répondant aux besoins des étudiantes et des étudiants ainsi qu'à la demande du marché du travail.
- Veiller à l'accessibilité des études supérieures spécialisées dans des domaines spécifiques, à travers les instituts et les écoles spécialisées.

Le ministère de l'Enseignement supérieur a révisé en grande partie le modèle de financement des cégeps en 2019-2020. Or, une partie de cette révision demeure incomplète.

- Finalisation des travaux prévus sur le modèle de financement des cégeps avec le ministère de l'Enseignement supérieur
- Réponse aux besoins identifiés :
 - modernisation du financement spécifique aux programmes d'études;
 - actualisation du financement des instituts et des écoles spécialisées.

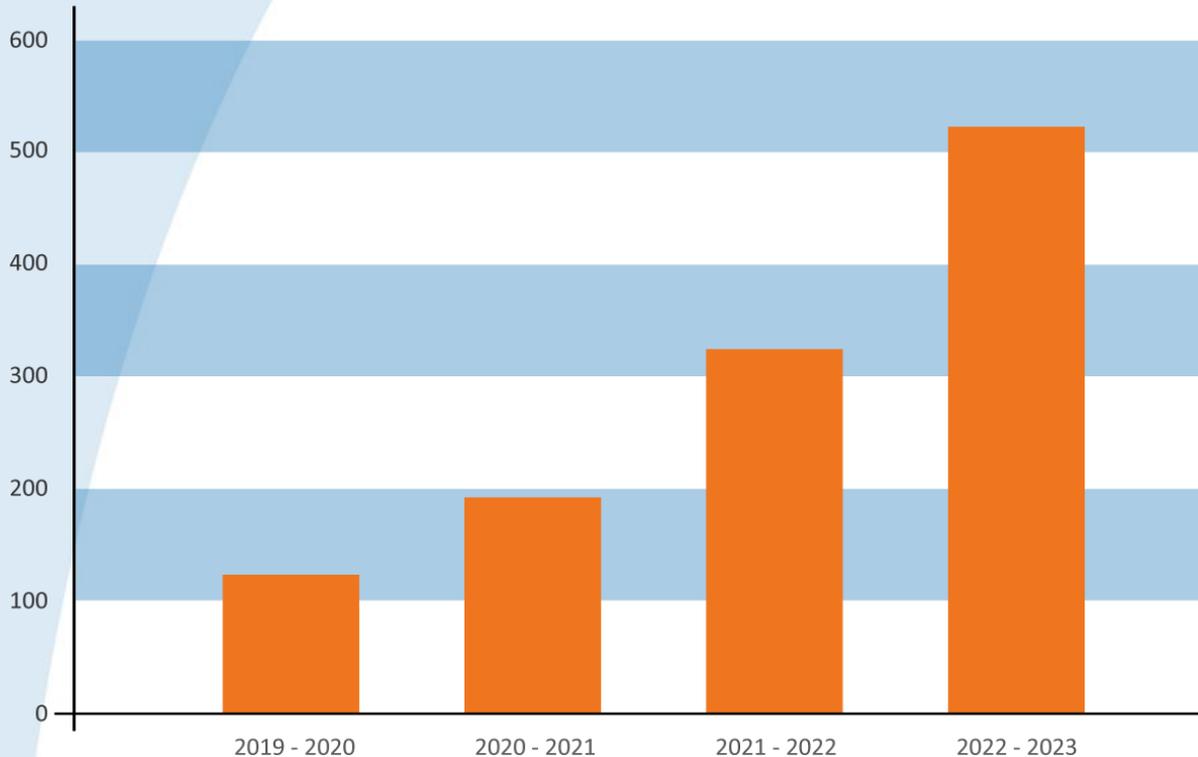
Montant nécessaire :

25 M\$

8

Offrir aux étudiantes et aux étudiants
un environnement d'apprentissage
stimulant

Déficit de maintien d'actifs du réseau collégial (M\$)



Les infrastructures du réseau collégial sont de plus en plus vétustes en raison d'un déficit de financement de l'enveloppe d'entretien depuis des années, obligeant les cégeps à réserver des sommes dans leurs soldes de fonds afin de financer, entre autres, des projets de mises à niveau de leurs installations.

Le gouvernement du Québec s'est donné une cible correspondant à 70 % du parc immobilier des cégeps avec une cote d'état A-B-C d'ici mars 2026¹⁷ afin de corriger la tendance à la hausse du déficit de maintien d'actifs dans le réseau.

- Rattraper le retard actuel des cégeps en matière d'installations et d'équipements.
- Continuer le déploiement d'équipements spécialisés.
- Faire face à l'augmentation des coûts de réalisation des travaux et d'acquisition d'équipements.
- Réaliser les projets d'infrastructures associés à une offre de services adéquate et actuelle des cégeps

- Financement additionnel au PQI pour la réalisation de projets d'infrastructures collégiales.
- Financement à 100 % des besoins liés au mobilier et aux équipements.
- Indexation des allocations de réfection et de transformation à l'indice des prix de la construction de bâtiments.
- Rehaussement des infrastructures technologiques : pérennité des allocations liées au Plan d'action numérique, qui prend fin en 2022-2023.
- Projets spécifiques en infrastructures.

Montant nécessaire :

450 M\$



9

**Offrir aux étudiantes et aux étudiants
un logement à coût raisonnable**

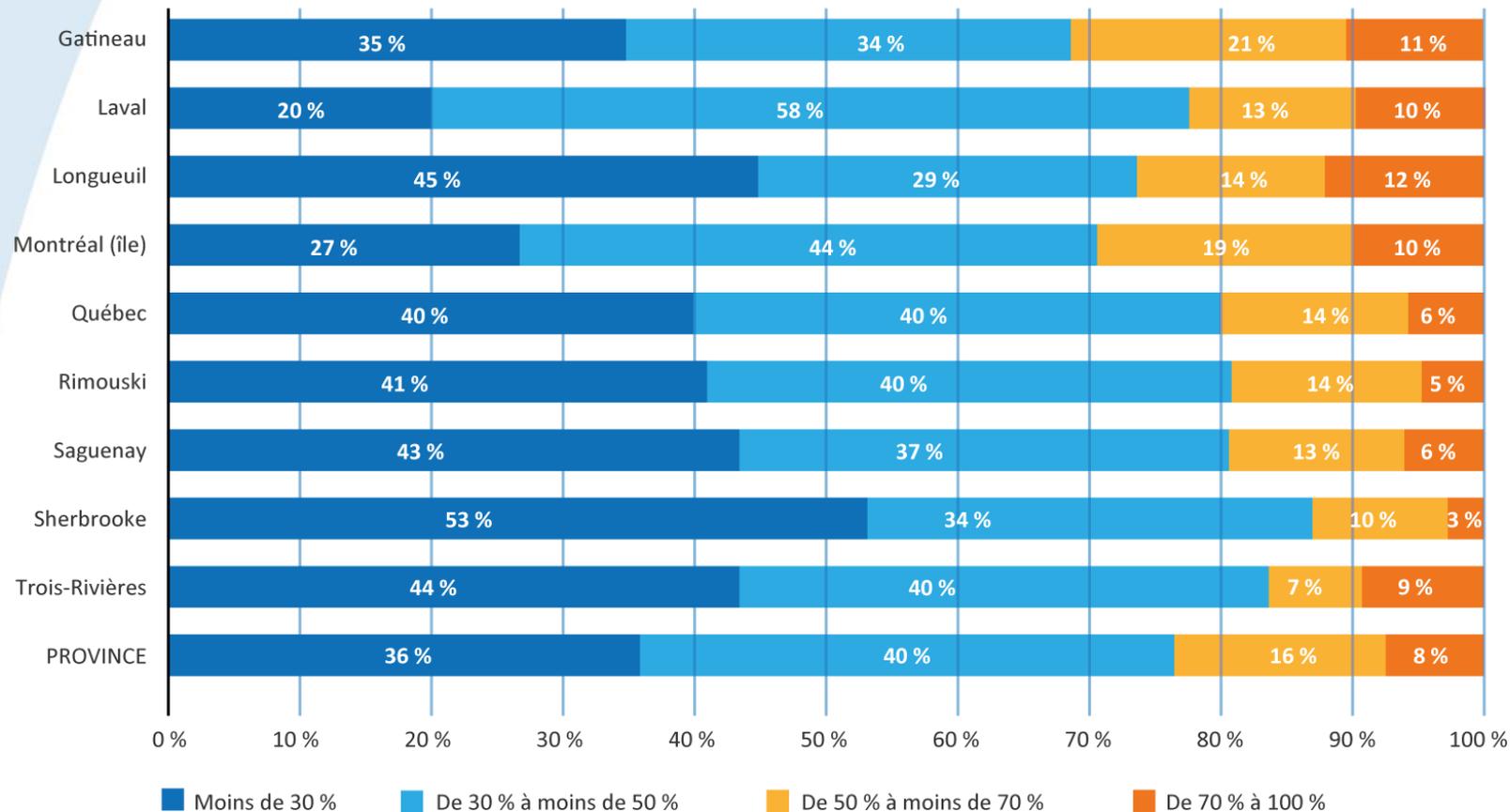
Au Québec, la population étudiante locataire assume un loyer médian 21 % plus élevé que le loyer médian calculé par la SCHL

Comparaison entre le loyer médian assumé par la population étudiante locataire et le loyer médian calculé par la SCHL par appartement, par ville

Villes	Loyer médian PHARE (avril 2021)	Loyer médian SCHL (octobre 2020)	Variation PHARE-SCHL
Gatineau	875 \$	840 \$	+4,1 %
Montréal (île)	1 120 \$	893 \$	+25,4 %
Laval	950 \$	800 \$	+18,8 %
Longueuil	838 \$	800 \$	+4,8 %
Québec	900 \$	805 \$	+11,8 %
Rimouski	752 \$	650 \$	+15,7 %
Saguenay	647 \$	588 \$	+10,0 %
Sherbrooke	698 \$	640 \$	+9,1 %
Trois-Rivières	625 \$	580 \$	+7,8 %
Province	935 \$	773 \$	+21,0 %

À travers le Québec, le quart de la population étudiante doit consacrer plus de 50 % de son revenu mensuel (incluant le salaire, l'aide parentale et les prêts et bourses) au logement

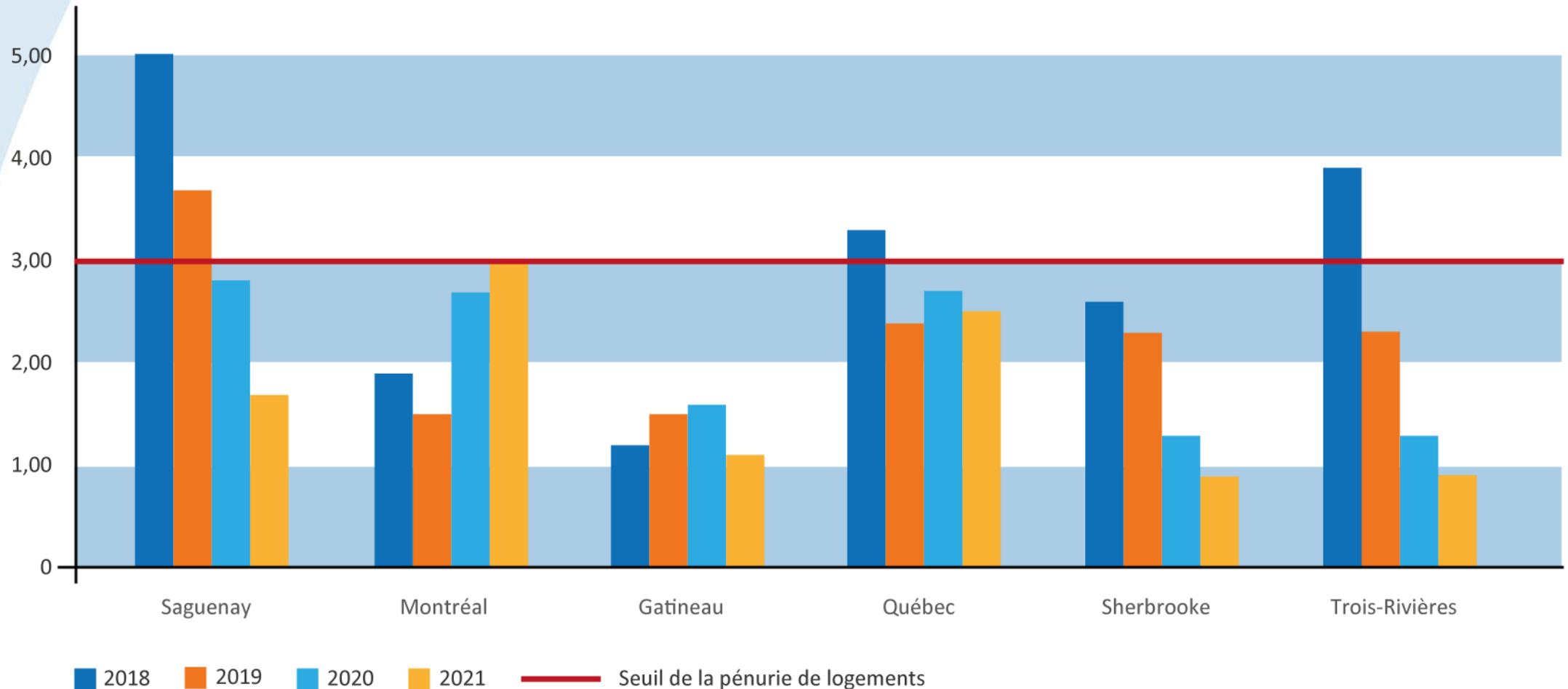
Répartition de la population étudiante locataire en fonction du taux d'effort, par ville



Au Québec, il est généralement admis qu'un taux d'effort égal ou supérieur à 30 % est révélateur d'une précarité résidentielle significative.

Toutes les régions du Québec sont en situation de pénurie de logements locatifs

Taux d'inoccupation (%) des appartements locatifs d'initiative privée par région métropolitaine de recensement (RMR)



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Enquête sur les logements locatifs 2018 à 2021

- Faciliter l'accès aux études supérieures en assurant l'accès à un logement abordable à proximité des cégeps.
- Permettre une meilleure mobilité étudiante sur l'ensemble du territoire québécois.

Mesures à déployer

- Rénover les résidences étudiantes actuelles pour offrir un environnement accueillant et propice à la réussite.
- Bonifier l'offre de logements étudiants à travers le Québec pour répondre à la forte demande pour du logement étudiant selon des modèles souples et adaptés à la situation de chaque cégep.
(Ex. : entente de services avec promoteur, acquisition d'immeubles avec contrats de gestion, partenariat public-privé pour la construction de nouveaux immeubles, ententes avec des organismes sans but lucratif, etc.)

Montant nécessaire :
100 M\$

1. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des indicateurs et des statistiques, Portail informationnel, système Socrate, données pour l'année scolaire 2021-2022.
2. Savard, Simon. Institut du Québec, *Marché du travail : Quelques perspectives post-pandémie*, mai 2022.
3. Emploi-Québec, *État d'équilibre du marché du travail à court et à moyen termes*, diagnostics pour 500 professions, édition 2021.
4. Emploi-Québec, *État d'équilibre du marché du travail à court et à moyen termes*, diagnostics pour 500 professions, édition 2021.
5. Braham, Homsy, *Formation et mobilité de la main-d'œuvre : Le Québec prêt pour l'avenir?*, Institut du Québec, mai 2021.
6. Emploi-Québec, *État d'équilibre du marché du travail à court et à moyen termes*, diagnostics pour 500 professions, édition 2021.
7. Emploi-Québec, *État d'équilibre du marché du travail à court et à moyen termes*, diagnostics pour 500 professions, édition 2021.
8. Centre sur la productivité et la prospérité, Fondation Walter J. Somers et HEC Montréal, *Productivité et prospérité au Québec Bilan 2021*, mars 2022.
9. Francis Vailles, *Le Québec poursuit son net rattrapage*, La Presse, 25 mai 2022.
<https://www.lapresse.ca/affaires/chroniques/2022-05-25/productivite/le-quebec-poursuit-son-net-rattrapage.php>
10. Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, Portail informationnel, système Socrate, données en date du 2022-09-10.
11. Taux moyen d'obtention d'un DEC pour la période maximale d'observation de la population étudiante initialement inscrite au Tremplin DEC entre 2013 et 2016. Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial. Données pour l'ensemble des collèges du réseau public.
12. Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, Portail informationnel, système Socrate, données en date du 2022-09-10.
13. Gaudreault, M. et al. (2014), *L'intégration aux études et l'engagement scolaire des collégiens : enquête menée dans les régions de Lanaudière, de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, ECOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 152 p. et annexes.
14. Centre collégial de transfert spécialisé en recherche et en développement durable (CIRADD) affilié au Cégep de la Gaspésie et des Îles.
15. Emploi-Québec, *État d'équilibre du marché du travail à court et à moyen termes*, diagnostics pour 500 professions, édition 2021.
16. KPMG, *Étude économique sur la formation continue qualifiante*, novembre 2019.
17. Gouvernement du Québec, *Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures, 2022-2023*.